

- Selon les informations disponibles à ce jour, **299 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone (CO)** ont été signalés au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011 dont **54 épisodes** entre le 28 novembre et le 11 décembre. Depuis le 1^{er} septembre 2011, **925 personnes ont été exposées** à des émanations de monoxyde de carbone dont **141 ont été admises en hospitalisation**.
- En Ile-de-France, 14 signalements ont été transmis entre le 28 novembre et le 11 décembre. Les intoxications ont été accidentelles domestiques en lien avec des chaudières sauf en Seine-Saint-Denis où les trois intoxications ont été en lien avec l'utilisation d'un groupe électrogène ou de poêles à charbon.
- D'après les informations présentes dans le bulletin quotidien de protection civile, un épisode **collectif** d'intoxication oxycarbonée est survenu au moment d'un concert organisé **dans une église** en Ardèche réunissant une cinquantaine de personnes.
- La direction générale de la santé et la direction générale de la sécurité civile ont diffusé une circulaire relative à la campagne 2011-2012 de prévention et d'information sur les risques d'intoxication par le CO dont les actions de prévention spécifiques des intoxications dans **les lieux de culte**;
- En cas de passage en **vigilance orange ou rouge pour grand froid ou neige-verglas**, **Météo-France** diffuse des conseils de comportement vis-à-vis du risque d'intoxication par le CO dans ses cartes de vigilance.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication par le CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, **la signale à l'agence régionale de santé (ARS) ou au centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV)** qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour transmission aux services compétents

Enquête environnementale

Description du local, de la source et des facteurs favorisants

Enquête médicale

Description des caractéristiques démographiques, cliniques, biologiques et de prise en charge des intoxiqués

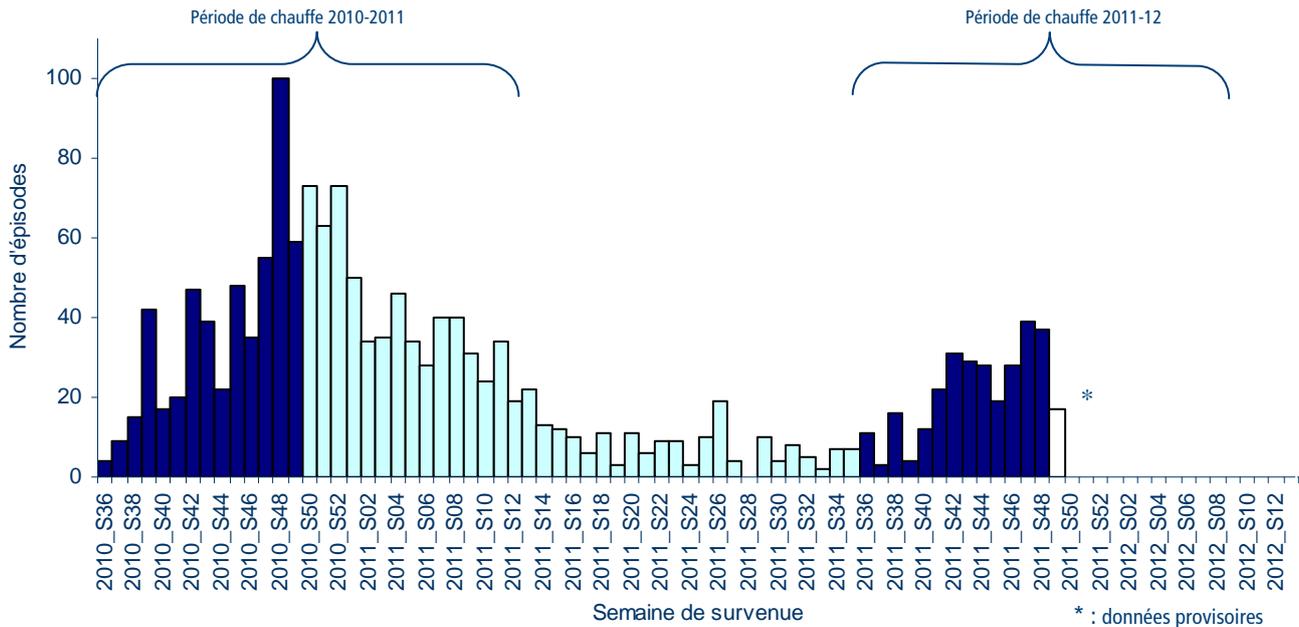
Objectifs

1. **Suivi du nombre d'intoxications** par le CO
2. Détermination des **situations fréquentes ou évitables** pouvant faire l'objet d'actions de santé publique destinées à lutter contre les intoxications au CO

L'ensemble des informations est disponible sur le site internet de l'[institut de veille sanitaire](http://www.invs.sante.fr)

| Figure 1 |

Evolution depuis le 1er septembre 2010 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés, signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]

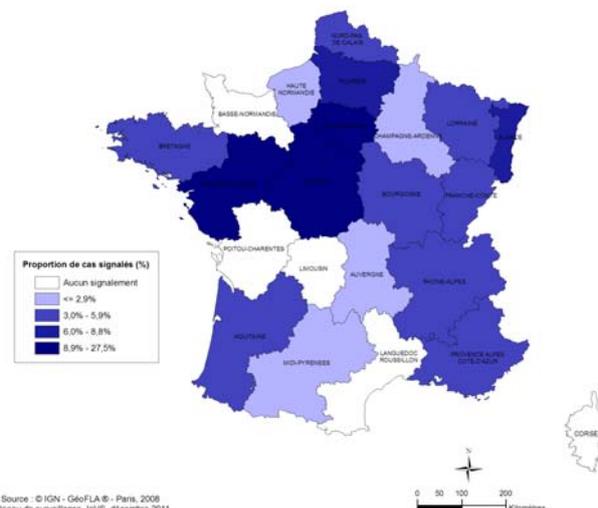


- Depuis le 1^{er} septembre 2011, **299 épisodes d'intoxication par le CO**, suspectés ou avérés ont été signalés au système de surveillance dont **54 épisodes** entre le 28 novembre et le 11 décembre 2011 (semaines 48 et 49). Le nombre d'épisodes est inférieur à celui observé au cours de la période de chauffe précédente pour laquelle 505 signalements avaient été transmis au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2010 dont 159 épisodes au cours des semaines 48 et 49 2010.
- D'après les renseignements présents dans le bulletin quotidien de protection civile et complétés par le service santé environnement de la délégation territoriale de l'ARS de l'Ardèche, un épisode d'intoxication collective est survenue dans une **église** au moment d'un concert. La source d'émanation est un **chauffage gaz à panneaux radiants**. Parmi la cinquantaine de personnes présentes, 23 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier parmi lesquelles 5 sont passées en caisson hyperbare
- Au cours des semaines 48 et 49 2011, 17 régions ont été concernées par des signalements d'intoxications oxycarbonées, l'effectif par région variant de 1 à 14.

| Figure 2 |

Répartition régionale des épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, au cours des semaines 48 et 49 de l'année 2011

	Ile-de-France	Nord Pas-de-Calais	Rhône-Alpes
2010			
Episodes	282	224	136
Depuis 1 ^{er} sept 2011			
Episodes	47	58	22
Exposés	148	128	102
Semaines 48-49 2011			
Episodes	14	3	2
Exposés	50	3	2



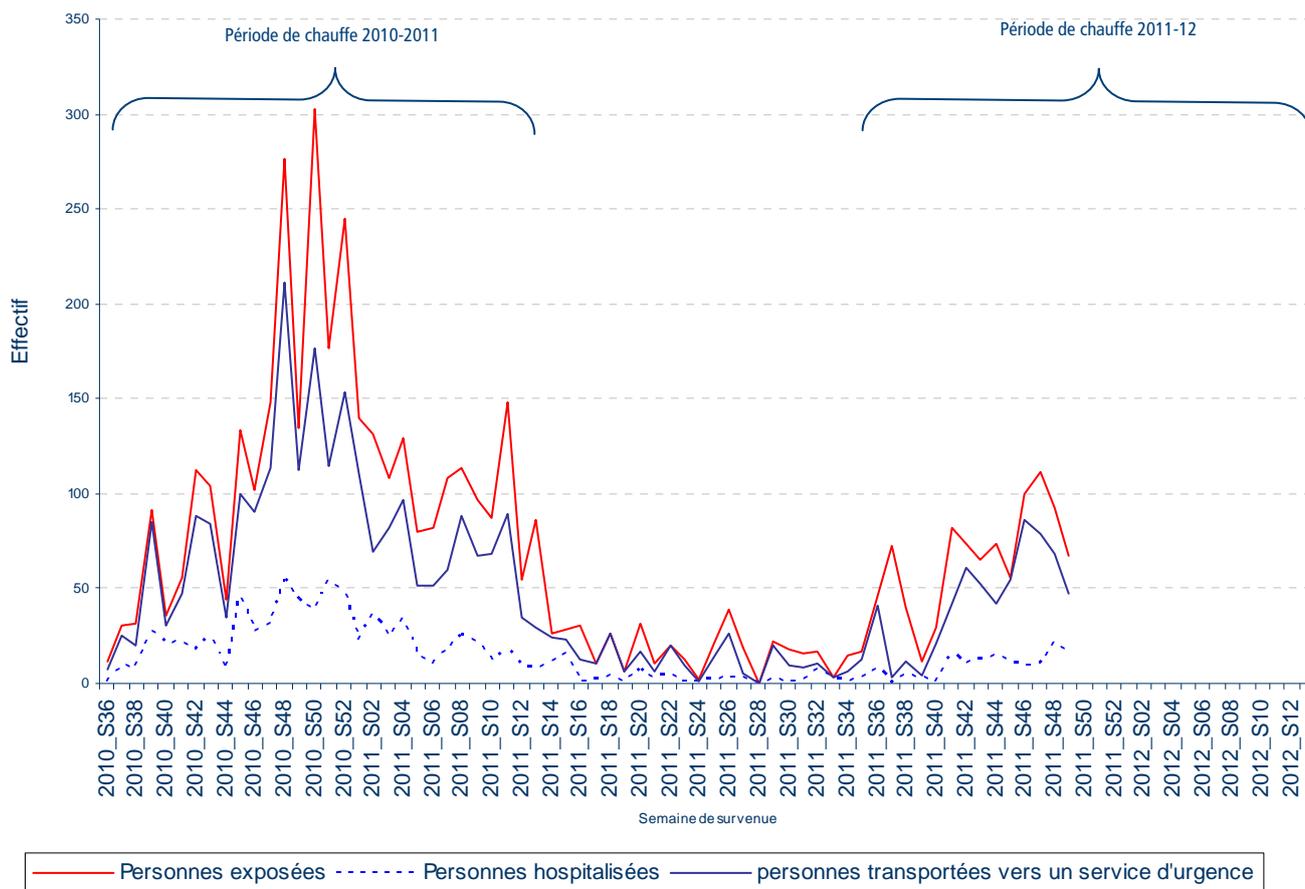
Source : © IGN - GéoFLA © - Paris, 2008
Réseau de surveillance - InVS, décembre 2011

Le nombre élevé d'épisodes signalés au cours des semaines 48 et 49 2011 en Ile de France correspond à des intoxications oxycarbonées accidentelles domestiques en lien avec une chaudière sauf en Seine-Saint-Denis où les 3 épisodes survenus dans le département sont en lien avec l'utilisation d'un groupe électrogène, d'un chauffage au charbon ou d'un poêle à charbon.

Les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, régions parmi les plus peuplées, concentrent 35% des signalements transmis au système de surveillance au cours semaines 48 et 49 2011.

| Figure 3 |

Evolution depuis le 1er septembre 2010 du nombre hebdomadaire de personnes exposées au CO, transportées vers un service d'urgence ou admises en hospitalisation [source InVS-DSE]



- Depuis le 1^{er} septembre 2011, **925 personnes ont été exposées** à des émanations de CO ; **616 d'entre elles ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière**. Parmi celles-ci, **141 ont été admises en hospitalisation**.
- Le nombre de personnes prises en charge pour une intoxication au CO est inférieur à celui observé sur la même période en 2010 (1350 personnes exposées à des émanations de CO dont 1078 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière parmi lesquelles 353 ont été admises en hospitalisation).
- Depuis le 1^{er} septembre 2011, **8 décès** par intoxication par le CO survenus au cours de cinq épisodes différents ont été signalés au système de surveillance. Les intoxications mortelles déclarées au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011 sont survenues de manière accidentelle au décours d'une utilisation inadaptée d'appareil à combustion (groupe électrogène, cuisinière au gaz) ou d'une anomalie au niveau d'une installation de production de chauffage au gaz (chaudière ou conduits d'évacuation des gaz brûlés).

Les déclarants

Depuis le 1^{er} septembre 2011, les principaux premiers déclarants ont été :

- **Les services départementaux d'incendie et de secours** avec 42% des signalements ;
- **Les services d'urgence hospitalière** avec 20% des signalements ;
- **Les services de médecine hyperbare** avec 7% des signalements.

Parmi les 299 épisodes déclarés au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011, 80% ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication.

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

En 2010, 8 épisodes collectifs d'intoxication par le CO survenus dans des **églises** exposant près de 450 personnes à des émanations de CO ont été déclarés au système de surveillance. Sept de ces épisodes étaient en lien avec un dysfonctionnement d'un **chauffage radiant au gaz**.

Pour prévenir ce risque, la direction générale de la santé, la direction de la sécurité civile et la direction des libertés publiques et des affaires juridiques ont diffusé une circulaire relative à la campagne 2011-2012

de prévention et d'information sur les risques d'intoxication par le CO dont les actions spécifiques à mener dans les lieux de culte

L'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) a élaboré une affiche

Comment prévenir les intoxications dans les lieux de culte ?

L'intégralité des informations est disponible sur le site internet des ministères chargés de la [santé](#), de l'[intérieur](#) et sur le site web de l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé [INPES](#)

Pour prévenir le risque de recrudescence d'intoxication, Météo-France a intégré dans ses **cartes de vigilance des conseils de comportement vis-à-vis du risque d'intoxication par le CO**.

En particulier, dès le passage en vigilance orange pour neige-verglas ou grand froid, les messages suivants :

Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments ;

N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion; Ne jamais utiliser des cuisinières, braseros, etc. pour se chauffer ;

Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.

L'ensemble des conseils de comportement présents dans les cartes de vigilance est disponible sur le site internet de [Météo-France](#)

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Anti-poison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance .

Equipe DSE:

[Directeur du département santé environnement](#)
Georges Salines

[Responsable de l'unité toxicovigilance surveillance des intoxications](#)
Frédéric De Bels

[Chargé de projet](#)
Agnès Verrier

[Moniteur d'études-animateur réseaux](#)
Jamel Daoudi

[Chargé de projet informatique](#)
Arnaud Musset

[Contact](#)
surveillanceco@invs.sante.fr